Image not found or type unknown

Vente d'un terrain à bâtir

Par **bouchard**, le **22/10/2008** à **18:40**

quatre ans après avoir hérité d'un terrain classé agricole, je l'ai vendu en terrain à bâtir. J'ai fait une grosse plus value et ma soeur, qui a été prévenu par le notaire ayant effectué la vente, me réclame la moitié de la somme. j'ai appris par la suite que le notaire n'aurait pas dû mettre ma soeur au courant, car la vente a été effectuée quatre ans après l'héritage, mais la somme ne dépassait pas un certain pourcentage de l'héritage. Pouvez-vous m'éclairer ? merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés